



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances,
De la Commande Publique et
Des Affaires Juridiques et Immobilières
DFCPAJI_D2026_0118

Demande de subvention
Rénovation des berges et des bassins du
parc Clémenceau

Fonds Vert 2026 « Renaturation des villes et
des villages » – Préfecture du Nord

Application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.2122-22 et L.2122-23 permettant la délégation de signature du Maire par le conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7 du 28 mars 2026 portant délégation des compétences du Conseil Municipal au Maire et, notamment son 25° permettant au Maire de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions et de régulariser les actes et conventions y afférents ;

Considérant que le Parc Clémenceau, situé au cœur du quartier de Belencontre à Tourcoing entre les QPV Phalempins et Pont-Romp, est le deuxième plus grand espace vert de la ville avec une superficie de 11 hectares ;

Considérant que ce parc a été aménagé dans les années 1930 avec plusieurs bassins qui nécessitent aujourd'hui une rénovation suite à des pertes importantes d'eau dues, d'une part, au phénomène des retraits et gonflements des argiles consécutivement aux sécheresses de ces dernières années, et d'autre part, à la perméabilité des sols qui ne favorise plus le maintien d'un niveau d'eau acceptable pour la faune présente dans ces bassins ;

Considérant que, s'agissant d'une opération d'envergure dont le poids budgétaire pour la Ville de Tourcoing est significatif, celle-ci souhaite solliciter un financement auprès de la Préfecture du Nord au titre du Fonds Vert « Renaturation des villes et des villages » 2026 ;

DECIDONS

Article 1 : De solliciter une subvention auprès de la Préfecture du Nord au titre du Fonds Vert axe « Renaturation des villes et des villages » 2026 pour le projet de Rénovation des berges et des bassins du parc Clemenceau.

Article 2 : Le montant de la subvention demandée est arrêté à : 210 000,00 € HT (deux cent dix mille euros hors taxe).

Article 3 : Les dépenses 2026 et 2027 sont inscrites à leurs budgets respectifs.

Article 4 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 5 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la Trésorerie pour information.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 22 JUIN 2026

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing

Accusé Réception en Préfecture le : 29 JUIN 2026
Publié sur le site de la Ville le :



BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DAJI_D2026_0118** avec **0** pièce(s) jointe(s)
Date de décision : **29/06/2026**
Objet : **Fonds vert 26 d'acquisition demande de subvention bassins clémenceau**

Nature : **Arrêtés individuels**
Matière : **Finances locales - Subventions**
Date de télétransmission : **29/06/2026** Agent de transmission : **AUTOMATE**
Acte : **DFCPAJI_D2026_0118= Fonds vert_d'acquisition demande_bassins clémenceau_sign_.pdf**
Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20260629-DAJI_D2026_0118-AI**
Date de réception de l'acte par la Préfecture : **29/06/2026**

